



Les Espaces Naturels Sensibles de Meurthe-et-Moselle :
Depuis 1999, le conseil général a mis en place une politique de protection et de mise en valeur des sites naturels les plus remarquables de Meurthe-et-Moselle. Il anime cette démarche sur dix ENS départementaux et apporte un soutien technique et financier aux projets locaux portés par des collectivités ou des associations. L'ensemble de cette politique est financée grâce à la taxe d'aménagement.



Un site d'intérêt européen !

Le marais de Pagny-sur-Meuse, Foug et Lay-Saint-Rémy fait partie du réseau Natura 2000, réseau européen d'espaces remarquables, issu de la directive « Habitats » de 1992. Elle liste plusieurs espèces et milieux d'intérêt européen. Chaque état membre se doit d'identifier ces sites abritant espèces et habitats et de trouver les moyens de leur assurer une conservation à long terme ou de les restaurer.

La zone Natura 2000 s'étend sur 170 hectares. Elle a permis la mise en place de mesures agri-environnementales ainsi que le financement de travaux de gestion comme par exemple l'abattage et le pâturage.



Cuivré des marais

À la croisée des chemins

Afin de sensibiliser les visiteurs et les habitants de la commune, dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles, le conseil général de Meurthe-et-Moselle a financé un sentier pédagogique sur le marais de Lay-Saint-Rémy.

Une dizaine de panneaux d'information (biodiversité, histoire, influences humaines...) permettent de mieux connaître la valeur de ce patrimoine naturel. Il est également agrémenté de quelques réalisations plus ludiques pour découvrir tout en s'amusant... Le sentier du marais est ouvert à tous.

Pour répondre à vos questions :

• Conseil général de Meurthe-et-Moselle maître d'ouvrage de la politique ENS

Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine - Gestionnaire

Antenne Meuse/Meurthe-et-Moselle

7 bis route de Pont-à-Mousson - 54 470 THIAUCOURT

03 83 80 70 80 - site internet : www.cren-lorraine.fr

Damien AUMAÏTRE, coordination, suivi scientifique

Philippe HACKER, travaux de gestion

Nicolas AVRIL, animation

Mairie de LAY-SAINT-REMY

5, rue Saint-Empire

54 570 LAY-SAINT-REMY

03 83 62 60 03

Conseil général

Roselyne PIERREL, Chargée de mission ENS

du territoire Terres de Lorraine

03 83 94 56 69



Séneçon des marais

Photos : CEN Lorraine, Marie Kieffer, Pascale Richard, Guillaume Gama - BDORTHO - IGN PARIS 2010 - N° autorisation : CNO 35-38 - Impression : Lorraine Graphic

Espaces naturels sensibles

Préserver la nature de la MEURTHE & MOSELLE



Le conseil général vous informe

LE MARAIS DE LAY-SAINT-REMY

Infosite n°1 - Printemps/Été 2012

Le marais de Lay-Saint-Rémy est au cœur des souvenirs d'enfance des habitants de la commune. Lieu d'exploration et de découverte pour les enfants, il a fait l'objet d'un travail pédagogique avec l'école dans les années 90. Depuis maintenant plusieurs années, la commune s'est mobilisée pour protéger et réhabiliter ce patrimoine naturel auquel les habitants sont attachés. Représentant environ 10 hectares, sur un ensemble plus vaste de 90 hectares avec la partie meusienne de Pagny-sur-Meuse, il est inscrit depuis 1993 à l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du conseil général de Meurthe-et-Moselle.

La maîtrise foncière du site a été mise en œuvre progressivement autour de trois partenaires, la commune de Lay-St-Rémy, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CEN Lorraine) et Voies Navigables de France (VNF). Aujourd'hui, la quasi-totalité du marais est gérée par le CEN Lorraine. Cette maîtrise des terrains a permis la mise en oeuvre des inventaires d'espèces et des actions de gestion (coupes de saules, pose de clôtures).

Grâce à un partenariat entre le conseil général de Meurthe-et-Moselle et le CEN Lorraine, un sentier pédagogique a vu le jour en 2009. Malgré les difficultés de réalisation dues en grande partie à une météo capricieuse, le chantier a été un succès tant du point de vue de la qualité du travail réalisé par le chantier d'insertion de la communauté de communes que de l'intégration de ce sentier dans le paysage. C'est un lieu de promenade apprécié par les familles et les visiteurs.

Et si, au cours d'une promenade autour du marais de Lay-Saint-Rémy, vous croisez deux chevaux un peu rustiques, ne craignez rien ! De la race « Konik polski », ils viennent du marais voisin de Pagny-sur-Meuse et participent, depuis l'an dernier, à l'attrait du lieu pour les visiteurs.

Cet Espace Naturel Sensible est donc le fruit d'un long travail collectif. Ce document d'information vous donne quelques clés pour mieux en découvrir les richesses naturelles et les apprécier dans un cadre plus large, celui du Toulou. La connaissance est la première étape indispensable pour protéger les trésors naturels de notre région.

Michel DINET
Président
du conseil général de
Meurthe-et-Moselle

Alain SALVI
Président
du Conservatoire
d'Espaces Naturels
de Lorraine

Dominique POTIER
Maire de Lay-Saint-Rémy,
Président de la communauté
de communes du Toulou,
Député de Meurthe-et-Moselle

100%
PAPIER
RECYCLE

IMPRIMÉ
Imprimé avec
des encres végétales



→ Une naissance très ancienne

Unique en son genre, le marais de Lay-Saint-Rémy fait partie du grand complexe tourbeux des marais de Pagny-sur-Meuse et de Foug.

Au départ, le même ADN : une origine géologique et une topographie communes. En effet, cet ensemble humide se situe à l'aval de la vallée fossile de la Moselle, quand cette dernière se jetait dans la Meuse il y environ 350 000 ans.

Mais leur biodiversité et leur histoire est différente. Là où la tourbe atteint plusieurs mètres à Pagny, son épaisseur est plus faible à Lay-Saint-Rémy. Et surtout, si le marais de Pagny a toujours été une tourbière, le marais de Lay-Saint-Rémy était autrefois une prairie, comme en témoigne d'anciens plans cadastraux. C'est le creusement du canal de la Marne au Rhin, puis la construction de la voie ferrée qui, par les modifications importantes induites dans les écoulements, engorgea petit à petit ces prairies, évoluant plus récemment en marais.



Ancien plan du marais - 1817
Source : commune de Lay-Saint-Rémy



Le Vertigo de Des Moulins



Touradon de Laïche paradoxale

Une biodiversité particulière

L'empreinte laissée par les différences de gestion du milieu est très visible au niveau de la biodiversité. Des espèces rares et protégées sont présentes dans les deux marais.

Mais ce ne sont pas les mêmes. Ainsi, les espèces végétales typiquement tourbeuses de Pagny sont absentes de Lay-Saint-Rémy.

Par contre, ce marais abrite le **Séneçon des marais**, plante protégée en Lorraine et la **Laïche paradoxale**, qui trouve ici son unique station au niveau régional. Plus boisé puisque moins engorgé, le marais de Lay-Saint-Rémy abrite également un cortège d'oiseaux très variés tels que la **Rousserolle effarvate**, le **Troglodyte mignon** ou le **Bruant des roseaux**.

A noter aussi la présence du petit escargot de quelques millimètres (*Vertigo moulinsiana*), spécialiste des marais calcaires et protégé en Europe. Différentes mais complémentaires, les espèces des deux marais font de cet ensemble humide de plus de 90 hectares le plus grand marais calcaire de Lorraine et un site d'intérêt national et européen.



Bruant des roseaux

Comment préserver durablement le site ?

Trouver l'équilibre entre la dynamique naturelle et les interventions humaines et animales, c'est tout l'enjeu de la préservation des Espaces Naturels Sensibles.

Avec l'abandon du pâturage des prairies humides, les aulnes et les frênes ont progressivement réinvesti les lieux sur près de 60% du marais. Le choix a été fait de maintenir des milieux ouverts composés de laïches et de joncs. En effet, ce sont dans ces secteurs que les espèces les plus rares se développent. Et c'est également ce type de milieu qui a le plus fortement régressé à l'échelle régionale. Ce maintien des milieux ouverts passe par des opérations d'abattage de Saules et par la mise en place d'un pâturage extensif. Les premiers travaux ont eu lieu

en 2008 et ont été réalisés par le chantier d'insertion de la CCT du Toulois. Se sont succédés ensuite des travaux de pose de clôture et la réalisation d'une mare et d'un abri. Naxos et Nattéo, les chevaux écolos réputés pour leur gentillesse et l'image sympathique qu'ils renvoient, sont les nouveaux gardiens des lieux. Ces deux mâles de la race des « Konik polski » sont nés en 2008 et 2009 sur le marais voisin de Pagny et arrivés en juin 2010 à Lay-Saint-Rémy. Adaptés aux milieux humides et au climat de notre région, ils sont présents toute l'année sur le marais. On sait aujourd'hui que leur présence améliore la faune et la flore et permet à des espèces disparues de refaire surface.



Olivier HEYOB

Communauté de communes du Toulois (CCT),
vice-président délégué à la politique environnementale

Quelle est la place de la politique de l'eau à la CCT ?

L'environnement est de plus en plus au cœur des préoccupations de tous. Dans cette perspective l'activité humaine et la protection de l'environnement ne sont pas opposées. Leur complémentarité et synergie doivent pouvoir être mises en évidence et développées.

En 2000, une directive cadre sur l'eau fixait des objectifs pour la préservation et la restauration des masses d'eaux superficielles et souterraines.

L'objectif général était d'atteindre, d'ici à 2015, le bon état des différents milieux sur tout le territoire européen. Aujourd'hui, la CCT gère les compétences « assainissement et eaux pluviales » et « rivière ». Ces 3 cours d'eau concernés (Bouvade, Ingressin, Terrouin), sont par ailleurs classés Espaces Naturels Sensibles et leur préservation financée par le conseil général de Meurthe-et-Moselle et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Quels sont les services que peuvent rendre ces zones humides à la collectivité et pourquoi est-ce important de protéger les dernières zones humides du Toulois ?

Les zones humides ont longtemps été considérées comme des lieux insalubres ou inutiles. On s'aperçoit maintenant que ces milieux peuvent rendre de nombreux services : stockage des eaux de crues, régulation des débits d'étiage, recharge des nappes phréatiques, auto-épuration de l'eau. Ce sont aussi des milieux possédant un riche patrimoine naturel avec un fort potentiel touristique.

Est-il possible que la CCT s'engage à la préservation d'autres marais comme elle le fait sur celui de Lay-Saint-Rémy ?

Aujourd'hui, la CCT souhaite participer à la préservation et la mise en valeur dans le cadre de la protection de zones humides remarquables par leur richesse floristique et faunistique à l'exemple de l'ENS « Val des Nonnes ». Mais cette démarche doit aussi prendre en compte la restauration de zones humides en période hivernale des secteurs le long des affluents de l'Ingressin afin de limiter les risques d'inondations, la dégradation des berges, ou l'envasement de certaines zones.



Environnement et solidarité

« L'entretien et la réparation des berges et la gestion de la ripisylve permettent aussi à des hommes de reprendre confiance dans leurs capacités en leur redonnant le goût du travail. Les travaux réalisés à Lay-Saint-Rémy dans le cadre du chantier d'insertion de la CCT sont là pour prouver qu'agir pour préserver l'environnement peut donner un sens à la vie de ces personnes en difficulté. »